



# Conseil municipal du 19 septembre 2013

## P R O C E S - V E R B A L

---

16 conseillers étaient présents : Hubert Bolliet - Bernadette Chamoussin - Jean Pierre Chenu - Roger Chenu - Roland Chenu - Agnès Counil - Laurent Desbrini - Michel Genettaz - Candice Gilg - Audrey Jacquier - Corine Maironi-Gonthier - Bruno Martinod - Christian Milleret - Lucien Spigarelli - André Traissard - Xavier Urbain

6 conseillers étaient excusés : Jean Yves Dubois (donne pouvoir à Jean Pierre Chenu) - Isabelle Etiévent (donne pouvoir à Laurent Desbrini) - Gilbert Nogues (donne pouvoir à Lucien Spigarelli) - Olivier Rimbault (donne pouvoir à M. Genettaz) - Monique Ruffier (donne pouvoir à Corine Maironi-Gonthier) - Dominique Vial (donne pouvoir à Christian Milleret)

1 conseillère était absente : Astrid Gal-Collot (pas de pouvoir)

\* \* \* \* \*

A 19 heures, M. Jean-Pierre Chenu, Maire d'Aime, ouvre la séance du Conseil municipal.

Il est ensuite procédé à l'élection du secrétaire de séance. A l'unanimité, Candice Gilg est élue.

Sylviane Bastard Rosset procède à la lecture des délibérations de la réunion du 29 août 2013 qui ne suscite aucune remarque des membres présents.

\* \* \* \* \*

## **I - Finances, ressources humaines et administration générale :**

---

### **1 - Création de 2 postes d'adjoints territoriaux d'animation de 2<sup>ème</sup> classe**

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de créer :

. un emploi d'Adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe permanent à temps non complet, à raison de 23h30 hebdomadaires annualisées, qui occupera le poste de « Référent périscolaire » : Participe à l'élaboration des projets enfance et jeunesse. Accueille et anime des groupes d'enfants en activités périscolaires. Participe à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi et les temps périscolaires. Assure l'interface avec les associations de parents d'élèves dans le cadre de la gestion des inscriptions aux garderies.

. un emploi d'Adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe permanent à temps non complet, à raison de 14h30 hebdomadaires annualisées, qui occupera le poste de « Encadrant transport scolaire – animateur

éducatif » : Accueille et anime des groupes d'enfants en activités périscolaires. Participe à l'encadrement des enfants pendant l'interclasse du midi et les temps périscolaires. Assure l'accompagnement des enfants dans le bus scolaire de la ligne Tessens-Villaroland-Le Comte.

## **2 – Subvention exceptionnelle au club de Roller Hockey Club Tarentaise**

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'octroyer une subvention exceptionnelle de 1 500€ au club de Roller Hockey Club de Tarentaise.

## **3 – Aides communales aux particuliers pour les ravalements de façades, le remplacement des tôles par des tuiles rouges à Longefoy et en faveur des énergies renouvelables**

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le versement d'une subvention de 1579,91 € à Mme JACQUIER Janine pour le ravalement de la façade de sa maison située 289 rue de la Tulipe à Aime.

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le versement d'une subvention de 2702,65 € à SCI BGTI (M. Titien PENASA) pour le ravalement de la façade de sa maison située 223 Avenue de Frébuge à Aime.

## **2 - Urbanisme et affaires foncières :**

---

### **4 – Déclassement chemin de la Superga à Longefoy : avis du commissaire enquêteur**

.....Suite à l'avis positif du commissaire enquêteur, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver le déclassement en vue de l'aliénation d'une partie du chemin rural n° 10 de la Superga longeant la parcelle cadastrée section YN n° 1.

### **5 – Déclassement chemin rural les Chaudannes, au droit de la propriété de M. Philippe Silvestre Siaz**

.....Le Conseil municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires et notamment à lancer la procédure d'enquête de déclassement du chemin rural de Villaroland et à prendre un arrêté d'ouverture d'enquête publique correspondant, pour le terrain longeant les parcelles cadastrées L n° 682 et 684 appartenant à M. SILVESTRE SIAZ Philippe à Aime, représentant une superficie de 204 m<sup>2</sup>. Les frais occasionnés par cette opération, quelle qu'en soit l'issue, étant à la charge de M. SILVESTRE SIAZ Philippe.

### **6 – Convention d'échange foncier avec la SCI le Fornelet**

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la convention à intervenir avec la SCI Le Fornelet pour l'échange d'une partie de la parcelle W 52 contre une partie de la parcelle W 53.

## **3 – Travaux et affaires forestières :**

---

### **7 – Aménagement phase 2 du pôle intermodal de la gare d'Aime La Plagne : offre de concours avec DIA France**

.....Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'approuver la convention d'offre de concours de la Société DIA FRANCE pour un montant de 14 267 €, correspondant au coût du supplément de voirie permettant de créer un nouvel accès, côté gare, au parking du magasin DIA d'Aime.

## **4 - Divers et informations au conseil municipal :**

---

### **8 – Compte-rendu des décisions prises par délégation de l'assemblée délibérante**

.....Depuis le 29 août 2013, les décisions suivantes du Maire et/ou de l'adjoint subdélégué ont été prises (*articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales*) :

#### ✓ Pour des services

*Tranche supérieure ou égale à 0 € et inférieure à 20 000 € HT :*

- . Contrat de distribution Les Nouvelles d'Aime de juillet – La Poste, 73700 Bourg St Maurice – Montant HT : 313,17 € HT
- . Contrat de distribution compte rendu du Conseil municipal du 10 juillet – La Poste, 73700 Bourg St Maurice – Montant HT : 313,17 € HT
- . Contrat de distribution compte rendu du Conseil municipal du 30 mai – La Poste, 73700 Bourg St Maurice – Montant HT : 313,17 € HT

### **9 – Information sur la mise à disposition d'un bus financé par la publicité pour l'association du Handball Club Aime La Plagne**

.....Le Conseil municipal est informé de la mise à disposition immédiate du bus de 9 places, financé par la publicité (annonceurs locaux), à l'association du Handball Club Aime La Plagne.

Une convention d'utilisation entre la Commune et le club sera proposée au prochain Conseil municipal.

### **10 – Présentation de l'étude de l'observatoire de la jeunesse de Tarentaise sur la santé des collégiens et des lycéens en Tarentaise**

.....Le Conseil municipal prend connaissance de l'étude réalisée par l'Observatoire de la Jeunesse de Tarentaise pour l'Assemblée du Pays Tarentaise Vanoise (APTV) concernant la santé des collégiens et des lycéens en Tarentaise.

La séance du Conseil municipal est levée.

Affiché à Aime le 23 septembre 2013

Cachet et signature

A retirer de l'affichage à compter du 25 novembre 2013